

ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet
de loi n° 2 - Loi concernant la construction d'un tronçon de
l'autoroute 73, de Beauceville à Saint-Georges

Procès-verbaux de la séance du 3 mai 2011

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 191-20110504

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 3 MAI 2011	2
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	2
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	3
M. Antonio Quirion et M. Guy Quirion.....	3
M ^{me} Josée Bilodeau et M ^e André Lemay	3
M ^e André Lemay, M. Michel Maheu, M ^{me} Manon Poulin et M. Marc St-Hilaire.....	4
Barreau du Québec	4
La Terre citoyenne.....	4
MRC de Beauce-Sartigan	5
Groupe de citoyens de Beauceville et Solidarité Autoroute	5
REMARQUES FINALES	6

ANNEXES

- I. Ordre du jour
- II. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- III. Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus
- IV. Liste des documents déposés

Séance du mardi 3 mai 2011

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 2 – Loi concernant la construction d'un tronçon de l'autoroute 73, de Beauceville à Saint-Georges (Ordre de l'Assemblée le 12 avril 2011)

Membres présents :

M^{me} L'Écuyer (Pontiac), vice-présidente

M. Billette (Huntingdon)

M. Boucher (Johnson)

M. Carrière (Chapleau)

M. Girard (Gouin), porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports

M. Grondin (Beauce-Nord)

M. Hamad (Louis-Hébert), ministre des Transports

M. Huot (Vanier)

M. Ouellette (Chomedey)

M. Reid (Orford)

Autres députés présents :

M. Bédard (Chicoutimi)

M. Deltell (Chauveau)

M. Dutil (Beauce-Sud), ministre de la Sécurité publique

Témoins (par ordre d'intervention) :

M. Antonio Quirion et M. Guy Quirion

M^{me} Josée Bilodeau et M^e André Lemay

M^e André Lemay, M. Michel Maheu, M^{me} Manon Poulin et M. Marc St-Hilaire

Barreau du Québec :

M^e Marc Sauvé, directeur, Service de recherche et législation

M^e Jean Piette, président, Comité sur le droit de l'environnement

M^e Jules Brière

La Terre citoyenne :

- M. Laurent Lamarre, coordonnateur
- M^{me} Mireille Bonin
- M. Guy Roy

MRC de Beauce-Sartigan :

- M. Luc Lemieux, préfet
- M. Martin Busque
- M. Roger Carette
- M. François Fecteau
- M. Richard Lehoux

Groupe de citoyens de Beauceville et Solidarité Autoroute :

- M. Bertrand Boutin
- M. Roland Poulin
- M. Jean Richard
- M. Robert Thibaudeau

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 35, M^{me} L'Écuyer (Pontiac) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M^{me} la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Hamad (Louis-Hébert), M. Girard (Gouin) et M. Grondin (Beauce-Nord) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

M. Antonio Quirion et M. Guy Quirion

À 9 h 46 la Commission entend l'exposé de MM. Antonio et Guy Quirion.

S'ensuit un échange entre la Commission et les témoins.

Il est convenu de permettre à M. Bédard (Chicoutimi) de participer aux travaux de la Commission.

L'échange se poursuit.

À 10 h 31, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M^{me} Josée Bilodeau et M^e André Lemay

À 10 h 31, la Commission entend l'exposé de M^{me} Bilodeau et M^e Lemay.

M. Bédard (Chicoutimi) soulève une question de règlement à l'effet qu'un document ne peut être déposé en commission qu'avec le consentement de ses membres.

À 10 h 56, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

M^{me} la présidente indique qu'en vertu de l'article 162 du Règlement, un document ne peut être déposé en commission qu'avec la permission de son président. La présidence n'a pas à demander le consentement des membres de la Commission.

S'ensuit un échange entre la Commission et les témoins.

Avec la permission de M^{me} la présidente, M^{me} Bilodeau dépose les documents cotés CTE-087 et CTE-088 (annexe IV).

L'échange se poursuit.

Avec la permission de M^{me} la présidente, M^{me} Bilodeau dépose le document coté CTE-089 (annexe IV).

L'échange se poursuit.

À 11 h 24, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

M^e André Lemay, M. Michel Maheu, M^{me} Manon Poulin et M. Marc St-Hilaire

À 11 h 25, la Commission entend l'exposé de M^e Lemay, de M. Maheu, de M^{me} Poulin et de M. St-Hilaire.

S'ensuit un échange entre la Commission et les témoins.

Avec la permission de M^{me} la présidente, M. Maheu dépose le document coté CTE-090 (annexe IV).

L'échange se poursuit.

À 12 h 07, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 33, la Commission reprend ses travaux.

Barreau du Québec

À 15 h 34, la Commission entend l'exposé du Barreau du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 16 h 16, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Terre citoyenne

À 16 h 17, la Commission entend l'exposé de la Terre citoyenne.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 17 h 10, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 36, la Commission reprend ses travaux.

MRC de Beauce-Sartigan

À 19 h 38, la Commission entend l'exposé de la MRC de Beauce-Sartigan.

Avec la permission de M^{me} la présidente, M. Lemieux dépose le document coté CTE-091 (annexe IV).

L'exposé se poursuit.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

Il est convenu d'ajouter au groupe parlementaire formant le gouvernement, au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et au groupe parlementaire formant le deuxième groupe d'opposition 5 minutes supplémentaires d'échanges.

L'échange se poursuit.

À 20 h 34, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Groupe de citoyens de Beauceville et Solidarité Autoroute

À 20 h 36, la Commission entend l'exposé du Groupe de citoyens de Beauceville et de Solidarité Autoroute.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants des organismes.

M. Billette (Huntingdon) remplace M^{me} la présidente.

L'échange se poursuit.

M^{me} L'Écuyer (Pontiac) reprend ses fonctions à la présidence.

L'échange se poursuit.

Avec la permission de M^{me} la présidente, M. Poulin dépose le document coté CTE-092 (annexe IV).

À 21 h 27, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

REMARQUES FINALES

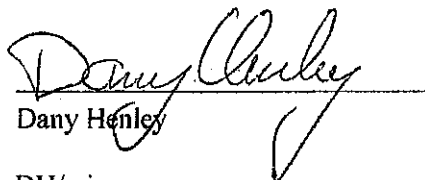
M. Grondin (Beauce-Nord), M. Girard (Gouin) et M. Hamad (Louis-Hébert) font des remarques finales.

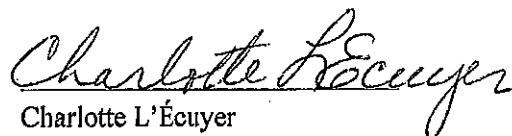
M^{me} la présidente dépose le mémoire de l'organisme qui n'a pas été entendu (annexe III).

À 21 h 37, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

La vice-présidente de la Commission,


Dany Henley


Charlotte L'Écuyer

DH/mjg

Québec, le 3 mai 2011

ANNEXE I

Ordre du jour



COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 2,
Loi concernant la construction d'un tronçon de l'autoroute 73,
de Beauceville à Saint-Georges

Le 3 mai 2011

Salle Louis-Joseph-Papineau

ORDRE DU JOUR

- 9 h 30 REMARQUES PRÉLIMINAIRES
- 9 h 45 M. ANTONIO QUIRION ET M. GUY QUIRION
- 10 h 30 M^{ME} JOSÉE BILODEAU ET M. PASCAL VEILLEUX
Représentés par : M^e Patrick Beauchemin
 M^e André Lemay
- 11 h 15 M^{ME} MANON POULIN ET M. MARC ST-HILAIRE
Représentés par : M^e Patrick Beauchemin
 M^e André Lemay
Accompagnés par : M. Michel Maheu, représentant du Syndicat de l'Érable
 M. Pierre Giguère, représentant de la Fédération de l'UPA de la
 Beauce
- 12 h 00 *Suspension*

Après les affaires
courantes, vers
15 h 00

BARREAU DU QUÉBEC (002M)

Représenté par : M^e Jean Piette, président du Comité sur le droit de l'environnement
M^e Marc Sauvé, directeur du Service de recherche et législation
M^e Jules Brière, avocat

16 h 00

LA TERRE CITOYENNE (003M)

Représentée par : M. Laurent Lamarre, coordonnateur
M^{me} Mireille Bonin, secteur juridique
M^{me} France Lamonde, transport pétrole et gaz
M. Marc Brullemans, secteur gaz de schiste
M. Yoland Leclerc, éolien
M. Guy Roy, éolien

17 h 00

Suspension

19 h 30

LA MRC DE BEAUCE-SARTIGAN (001M)

Représentée par : M. Laurent Lampron, directeur général de la Conférence régionale
des élus de Chaudière-Appalaches
M. Pierre Bégin, maire de Notre-Dame-des-Pins
M. Martin Busque, maire de Saint-Simon-les-Mines
M. François Fecteau, maire de Ville de Saint-Georges
M. Harold Guay, maire de Sainte-Marie-de-Beauce
M. Richard Lehoux de Nouvelle-Beauce
M. Luc Lemieux de Beauce-Sartigan
M. Luc Provençal, maire de Beauceville
M. Jean-Rock Veilleux de Robert-Cliche

20 h 15

GROUPE DE CITOYENS DE BEAUCEVILLE

Représenté par : M. Roland Poulin

21 h 00 REMARQUES FINALES

21 h 15 *Ajournement*

DH/mjg

Québec, le 2 mai 2011

ANNEXE II

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Nom de l'organisme	N° du mémoire
Barreau du Québec	002M
Groupe de citoyens de Beauceville et Solidarité Autoroute	008M et 009M
La MRC de Beauce-Sartigan	001M
La Terre citoyenne	003M
M. Antonio Quirion et M. Guy Quirion	004M
M ^{me} Josée Bilodeau et M. Pascal Veilleux	006M
M ^{me} Manon Poulin et M. Marc St-Hilaire	007M

ANNEXE III

Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus

Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Nom de l'organisme

N° du mémoire

Le Protecteur du citoyen

005M

ANNEXE IV

Liste des documents déposés

Liste des document déposés

- Bilodeau, Josée et autres. [Documents officiels du tracé Ouest d'un tronçon de l'autoroute 73, de Beauceville à Saint-Georges]. Mai 2011. Non paginé. Déposé le 3 mai 2011. CTE-087
- Ministère des transports du Québec. [Plans détaillés d'emprises du tracé Ouest d'un tronçon de l'autoroute 73, de Beauceville à Saint-Georges]. Dates diverses. Non paginé. Déposé le 3 mai 2011. CTE-088
- Roche. [Études hydriques recommandées par la Ville de Beauceville]. Non daté. Pagination distincte. Déposé le 3 mai 2011. CTE-089
- Syndicat de l'UPA de l'Érable. [Mémoire relatif aux consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi no. 2, Loi concernant la construction d'un tronçon de l'autoroute 73, de Beauceville à Saint-Georges]. Non daté. 2 f. Déposé le 3 mai 2011. CTE-090
- MRC de Beauce-Sartigan et autres. [Diverses résolutions depuis 1989]. Dates diverses. Non paginé. Déposé le 3 mai 2011. CTE-091
- Ville de Beauceville. [Extrait du procès-verbal de la séance régulière des membres du conseil de la Ville de Beauceville, tenue le 1^{er} juin 2009]. 3 mai 2011. 2 f. Déposé le 3 mai 2011. CTE-092